

CHARTRE ECOLE DE TENNIS

Le bon fonctionnement du club implique de la part des joueurs, des parents, des accompagnateurs, des entraîneurs et des dirigeants un engagement de respect des règles. Le club et l'entraîneur sont responsables des licenciés pendant la durée des entraînements.

LE LICENCIÉ

ASSIDUITÉ

- Signer une licence, c'est prendre l'engagement de participer à tous les entraînements et matchs.
- Les absences non motivées et répétées pénalisent le groupe et l'organisation de la séance.

RESPECT

- Des éducateurs, des entraîneurs, des dirigeants, des arbitres, des adversaires ainsi que des installations sportives.
- Des horaires d'entraînement.

POLITESSE

- Prévenir l'entraîneur en cas d'empêchement.
- Eviter tout excès de comportement sur et en dehors des terrains.

ATTITUDE

- Venir à l'entraînement avec une tenue adaptée (vêtements et chaussures).
- Avoir une raquette adaptée et en prendre soin.

LES PARENTS

PARTICIPER

- Etre présent aux rencontres de son enfant.
- Participer de façon régulière aux transports des enfants avec son véhicule dûment assuré.
- Mettre aussi ses compétences au service du club de son enfant.

RESPECTER

- Prévenir au plus vite toute absence de son enfant à un entraînement ou une compétition.
- Respect des entraîneurs, éducateurs, des bénévoles, des adversaires, des arbitres.
- J'ai le droit d'encourager mon enfant et son équipe autant que je veux.